

---

**DIRECTION DU GREFFE ET DES ARCHIVES**

---

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉMOLITION**

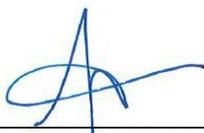
**AVIS PUBLIC** est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de démolition tiendra une séance le mardi **25 juin 2024, à 17 h 30**, à la mairie de Contrecœur, située au 5000, route Marie-Victorin, afin de statuer conformément au règlement 1279-2022 relatif à la démolition des immeubles, sur la demande concernant l'immeuble suivant :

**5096, route Marie-Victorin, lot 4 814 600, cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition dudit immeuble doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis public, ou à défaut dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville par courriel à : [greffe@ville.contrecoeur.qc.ca](mailto:greffe@ville.contrecoeur.qc.ca).

Soyez de plus avisés que toute personne intéressée pourra aussi se faire entendre à la rencontre prévue pour l'étude de cette demande.

Attesté à Contrecœur, ce 13 juin 2024.



---

M<sup>e</sup> Magalie Hurteau,  
Greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

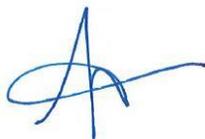
Je, soussignée, Magalie Hurteau, agissant en ma qualité de greffière pour la Ville de Contrecœur, ayant mon domicile professionnel au 5000, route Marie-Victorin à Contrecœur, certifie par la présente, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation pour la demande de démolition situé au 5096, route Marie-Victorin, lot 4 814 600, cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères

En affichant ledit avis sur le panneau d'affichage intérieur à la mairie le 13 juin 2024;

En l'affichant sur l'immeuble visé par la demande le 13 juin 2024;

En le publiant sur le site internet de la Ville de Contrecœur le 13 juin 2024.

Attesté à Contrecœur, ce 13 juin 2024.



---

M<sup>e</sup> MAGALIE HURTEAU  
GREFFIÈRE